



RCS : AVIGNON
Code greffe : 8401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00139
Numéro SIREN : 529 866 733
Nom ou dénomination : MALY

Ce dépôt a été enregistré le 22/02/2017 sous le numéro de dépôt 1637



Marce | Andrieu | Maquenne | Caramel

avocats associés

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
D'AVIGNON
2 Boulevard Limbert
84000 AVIGNON

Jean-Jacques MARCE

*Spécialiste en Droit du Travail
Droit de la Sécurité Sociale et
Protection Sociale Complémentaire*

David CARMEL

*Spécialiste en Droit du Travail
Droit de la Sécurité Sociale et
Protection Sociale Complémentaire*

Nîmes, le 17 février 2017

Elodie NGUYEN GIA CAN **

*Master II Droit et Pratiques
des Relations de Travail*

Nos références :

MALY

**Approbation des comptes clos le 31.03.2016
CM/VT/VF**

Laurence CREPET *

Spécialiste en Droit du Travail

Paul SERRE **

Master II Droit de la Protection Sociale

Madame, Monsieur le Greffier,

Richard ANDRIEU

DESS en Droit des Affaires - DJCE

Nous vous prions de bien vouloir trouver, sous ce pli, le dossier de dépôt des comptes annuels de la société **MALY**, à savoir :

Maxime LEDER *

*Master II Droit Fiscal de l'Entreprise
Maîtrise (MS) Management Juridique des
Affaires*

- Le projet de résolution d'affectation du résultat et son adoption par décision du 30 septembre 2016 ;
- Le bilan au 31.03.2016 certifié conforme par le gérant ;
- Un chèque de 45,48 Euros à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce.

Corinne MAQUENNE

DESS Droit des Affaires

Nous vous saurions gré de nous envoyer le récépissé de dépôt accompagné de l'état de vos frais et honoraires.

Valentin TRINTIGNAN *

*Master II Pratiques Juridiques et
Judiciaires*

Dans cette attente,

Jérémy RATELADE **

*Master II Pratiques Juridiques et
Judiciaires*

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur le Greffier, à l'assurance de nos salutations les meilleures.

Corinne MAQUENNE
Avocat à la Cour Associé

Toque E 107

Avocat collaborateur *
Juriste **



Coordonnées GPS :
Lat : 43.819271
Lng : 4.356755

MALY

**Société à responsabilité limitée
au capital de 996.740 €**

**Siège social : 199, avenue de Fontvert
ZI de Fontvert
84130 LE PONTET**

529 866 733 RCS AVIGNON

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 SEPTEMBRE 2016**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2016

Affectation du résultat

L'assemblée générale des associés décide d'affecter le bénéfice de l'exercice écoulé, soit la somme de 57.904 euros, en totalité au poste « *Autres réserves* », qui est ainsi porté de 831.273 euros à 889.177 euros.

L'assemblée générale des associés constate, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'aucune distribution n'est intervenue au titre des exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 septembre 2016

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme à l'original

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Maly', is written over a horizontal line. The signature is stylized with a large loop and a horizontal stroke.

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2016

Page 37

Désignation de l'entreprise : SOCIETE MALY		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 199 AVENUE DE FONTVERT		84130 LE PONTET	
Durée de l'exercice précédent* 9			
Numéro SIRET* 5 2 9 8 6 6 7 3 3 0 0 0 1 5		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le 13 10 3 2 0 1 6	
		N-1 13 10 3 2 0 1 5	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
Frais d'établissement * AB		AC	
Frais de développement * CX		CQ	
Concessions, brevets et droits similaires AF		AG	
Fonds commercial (I) AH		AI	
Autres immobilisations incorporelles AJ		AK	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
Terrains AN		AO	
Constructions AP		AQ	
Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS	
Autres immobilisations corporelles AT		AU	
Immobilisations en cours AV		AW	
Avances et acomptes AX		AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
Autres participations CU		CV	
Créances rattachées à des participations BB		BC	
Autres titres immobilisés BD		BE	
Prêts BF		BG	
Autres immobilisations financières* BH		BI	
TOTAL (II) BJ		BK	
Matières premières, approvisionnements BL		BM	
En cours de production de biens BN		BO	
En cours de production de services BP		BQ	
Produits intermédiaires et finis BR		BS	
Marchandises BT		BU	
Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW	
Clients et comptes rattachés (3)* BX		BY	
Autres créances (3) BZ		CA	
Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE	
Disponibilités CF		CG	
Charges constatées d'avance (3)* CH		CI	
TOTAL (III) CJ		CK	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW			
Primes de remboursement des obligations (V) CM			
Ecart de conversion actif* (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		IA	
Renvois : (1) Dont droit au bail 123 000		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP 18 060	
(3) Part à plus d'un an CR			
Clause de réserve de propriété : *		Stocks	
Immobilisations		Créances	

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

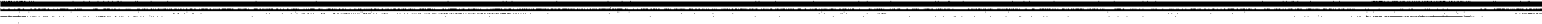
ACTIF CIRCULANT

STOCKS *

DIVERS

Comptes de régularisation

QUADRATUS Informatique



2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2016

Page 38

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SOCIETE MALY

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :9.96.....7.40.....)	DA 996 740	996 740
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD 99 674	99 674
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG 831 273	745 293
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI 57 904	85 980
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL 1 985 591	1 927 687
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU 70 187	91 301
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV 889	332 578
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX 32 275	28 985
	Dettes fiscales et sociales	DY 59 234	58 043
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA 42 159	113 960
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC 204 745	624 868
	Ecart de conversion passif * (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE 2 190 336	2 552 554
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	{ Ecart de réévaluation libre	1D	
	{ Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1G 156 969	624 868
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1H	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : SOCIETE MALY

Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	(630)	FB	FC	(630)	138	
	Production vendue biens*	FD		FE	FF			
		services*	FG	686 327	FH	FI	686 327	510 788
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	685 697	FK	FL	685 697	510 926	
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	4 550	381	
	Autres produits (1) (11)				FQ	15	1 878	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	690 263	513 185	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
Variation de stock (marchandises)*				FT				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	11 285	7 959		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV				
Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	305 268	258 807		
Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	13 641	1 301		
Salaires et traitements*				FY	202 780	106 079		
Charges sociales (10)				FZ	90 138	78 977		
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations - dotations aux amortissements*			GA	19 901	11 895	
					GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
Autres charges (12)				GE	7	38		
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	643 020	465 056		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	47 243	48 129	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	43 112	79 136	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
	Total des produits financiers (V)				GP	43 112	79 136	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	14 353	10 775	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	2 766	2 163	
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
	Total des charges financières (VI)				GU	17 119	12 938	
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	25 993	66 198
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	73 236	114 327	

Néant ☐ *

ADEZIO PROVENCE

Désignation de l'entreprise : SOCIETE MALLY

Néant *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
						1		2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ	D8	D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD	120 000	KE	KF	18 092	
CORPORELLES	Terrains						KG		KH	KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK	KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN	KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ	KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT	KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *					KV	636	KW	KX		
		Matériel de transport *					KY		KZ	LA	2 135	
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	11 599	LC	LD	17 863	
		Emballages récupérables et divers *					LE	98 061	LF	LG	6 770	
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI	LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL	LM		
	TOTAL III						LN	110 296	LO	LP	26 768	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M	8T	
		Autres participations						8U	1 186 740	8V	8W	5 000
		Autres titres immobilisés						1P		1R	1S	
Prêts et autres immobilisations financières						1T	12 000	1U	1V	6 060		
TOTAL IV						LQ	1 198 740	LR	1S	11 060		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							0G	1 429 036	0H	0J	55 920	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		D0		D7				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LW	138 092	IX	138 092			
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencets et am. des constructions		IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers		IU		MM		MN	636	MO	636	
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	2 135	MR	2 135	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	7 133	MT	22 329	MU	22 329	
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW	104 831	MX	104 831	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III			IY		NG	7 133	NH	129 931	NI	129 931	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		0U		M7		0W	
		Autres participations			I0		0X		0Y	1 191 740	0Z	1 191 740
Autres titres immobilisés			11		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières			12		2E		2F	18 060	2G	18 060		
TOTAL IV			13		NJ		NK	1 209 800	2H	1 209 800		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				14		0K	7 133	0L	1 477 823	0M	1 477 823	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
 Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable
 ADEZIO PROVENCE

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SOCIETE MALY

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE		PF	470	PG		PH	470
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	48	QE	128	QF		QG	176
	Matériel de transport	QH		QI	447	QJ		QK	447
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QI	4 446	QM	3 012	QN	4 208	QO	3 250
	Emballages récupérables et divers	QP	67 707	QR	30 197	QS		QT	97 904
TOTAL III		QU	72 201	QV	33 784	QW	4 208	QX	101 777
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ON	72 201	OP	34 254	OQ	4 208	OR	102 247

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

		DOTATIONS					REPRISES					Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
Immobilisations amortissables		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif				Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
	Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
	TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES*Montant net au début
de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice
aux amortissementsMontant net à la
fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à évaluer

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable
ADEZIO PROVENCE

Désignation de l'entreprise : SOCIETE MALY

Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	02	03	04
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisa- tions financières (1)*	06	07	08
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SOCIETE MALY

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	18 060	UV	18 060	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	10 590		10 590						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée *)	UO		ZI							
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	17 179		17 179						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	9 128		9 128					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	5 988		5 988					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	1 866		1 866					
	Groupe et associés (2)	VC	652 216		652 216						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	13		13						
	Charges constatées d'avance	VS	19 440		19 440						
	TOTAUX			VT	734 479	VU	734 479	VV			
RENOUVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
	Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	482		482						
	à plus de 1 an à l'origine	VH	69 705		21 929		47 776				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	32 275		32 275						
Personnel et comptes rattachés		8C	11 698		11 698						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	29 550		29 550						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	17 723		17 723						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	263		263						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	889		889						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	42 159		42 159						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	204 745	VZ	156 969		47 776			
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	21 302	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

QUADRATUS Informations
RENOIS
Dossier V007103

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
 * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SOCIETE MALY						Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 1 0 3 2 0 1 6		
I. RÉINTEGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprise à l'IS)		WG			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX			
	Amendes et pénalités		WJ		289		Charges financières (art. 212 bis)*		XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*									
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)									
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			
	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %							
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions							
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW		
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art 209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		MS		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										
								TOTAL I		
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées aux taux de 0 % - imposées aux taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs							
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %									
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*									
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations)									
	Produit net des actions et parts d'intérêts : 2A									
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										
Mesures d'incitation à l'investissement	Majoration d'amortissement *									
	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 sexies)		K9		Entreprises nouvelles 44 sexies		L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	
	Pôle de compétitivité (art. 44 undecies)		L6		Sociétés d'investissement immobilières cotées (art. 208C)		K3		Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	
	Zone franche urbaine (art. 44 octies et octies A)		OV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		IF		Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	
					Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)				PC	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9		Créance déduite par le report en arrière du déficit		ZI		
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI		77 152				
		déficit (II moins I)								
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL						
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN		77 152		XO		

